La Vème République à l'épreuve de la cohabitation

Document 1: La réaction du président de la République aux résultats des élections législatives en 1986..

François Mitterrand, président de la République de gauche, serrant la main au Premier ministre de droite Jacques Chirac

Au soir du 16 mars 1986, la coalition RPR-UDF-Divers droite, avec 43.9 % des suffrages exprimés, obtient de justesse la majorité absolue en sièges lors des élections législatives. Avec 31 % des voix recueillies, le Parti socialiste ne connaît pas pour autant un désaveu. François Mitterrand, élu pour sept ans président de la République en 1981, refuse de démissionner.

Dès le lendemain, le président s'exprime à la télévision. Il prend acte des résultats et annonce qu'il choisira lui-même un premier ministre dans le camp de la nouvelle majorité. [...]C'est au cours de la journée du 18 mars 1986 [...] que le nom de Jacques Chirac est annoncé. Il sera nommé premier ministre le 20 mars. Commence alors, pour la première fois dans l'histoire de la Ve République, une période de cohabitation entre un président de la République et un premier ministre opposés politiquement.

Daniel Carton, *La Croix*, 20/03/2016

http://www.la-croix.com/France/Politique/20-mars-1986-premiere-cohabitation-Ve-Republique-2016-03-20-1200747839

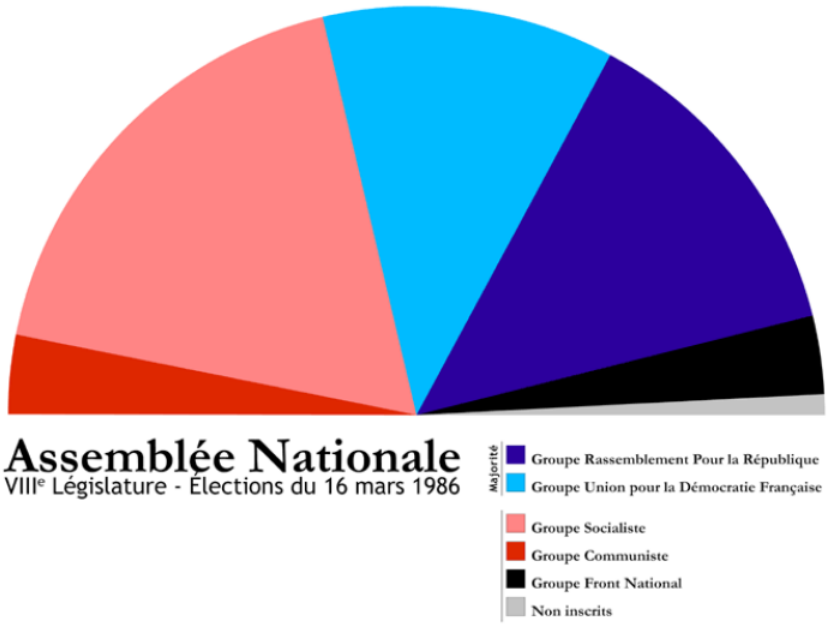

Document 2 : Résultats des élections législatives de 1986 (en rouge, les partis de gauche / en bleu, les partis de droite)

Questions :

1) À l'aide de l'organigramme de la Constitution *(voir cours)*, rappelle quelles sont les personnes qui sont élus par les élections législatives.

2) *Doc. 1 et 2* – Quel "bord politique" gagne les élections législatives de 1986 ? En conséquence, quelle décision aurait pu prendre le président de la République ? Que fait-il à la place ?

3) À l'aide du document n°1, complète le tableau ci-dessous avec les informations sur les 2 personnages dont il est question.

Nom		
Poste dans le gouvernement		
Bord politique		